

Une attestation numérique disponible

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

Domingo, 5 de abril de 2020

Une attestation numérique disponible

Dans le cadre des mesures de confinement, un dispositif numérique d'attestation de déplacement dérogatoire est disponible depuis ce lundi sur le site du ministère de l'Intérieur. En parallèle, le dispositif papier reste toujours valide.



Depuis ce lundi, il est possible de générer le [formulaire d'attestation de déplacement](#) depuis son smartphone et de le présenter aux forces de l'ordre qui scanneront un QR code.

Le formulaire disponible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur permet de renseigner les informations relatives à l'identité, l'adresse, le motif de la sortie, ainsi que la date et l'heure. Les données des usagers ne sont pas collectées. Le fichier devra être présenté sous forme numérique lors d'un contrôle sur un smartphone ou une tablette numérique. Ce support permet de respecter des gestes barrières grâce au QR code.

Retrouvez le générateur d'attestation de déplacement dérogatoire sur le [site du ministère de l'Intérieur](#).